



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°551) DE MISE A DISPOSITION, DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION «COMPAGNIE LISA FUCHS» A TITRE PAYANT

DÉCISION N° AU-18-390
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 4 avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Compagnie Lisa Fuchs » représentée par Monsieur Jean-Philippe SAMARCQ, en qualité de Président, et domiciliée, 14 bis rue Saint-Maur, 75011 PARIS, afin d'organiser une séance de photo, dans la salle Berlioz, le samedi 15 décembre 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Compagnie Lisa Fuchs » représentée par Monsieur Jean-Philippe SAMARCQ, en qualité de Président, et domiciliée, 14 bis rue Saint-Maur, 75011 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 56 € TTC (cinquante six euros), afin d'organiser une séance de photo, dans la salle Berlioz, le samedi 15 décembre 2018 de 14 h 30 à 16 h 30 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET